|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 30 avril 2013

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.: | **Circulaire TSB 22**TSB Workshops/AN | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union;
* Aux Membres du Secteur UIT-T;
* Aux Associés de l'UIT-T;
* Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T
 |
| Tél.:Fax:E-mail: | +41 22 730 6301+41 22 730 5853tsbworkshops@itu.int  | **Copie**:- Aux Président et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des Radiocommunications;- Au Directeur du Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique;- Au Directeur du Bureau régional de l'UIT pour la région des Etats arabes;- A la Mission permanente de la République sudafricaine en Suisse |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Atelier UIT sur le thème "**G**estion écologiquement rationnelle des déchets d'équipements électriques et électroniques" – Durban (République sudafricaine), le 9 juillet 2013** |

Madame, Monsieur,

1 A l'aimable invitation du Département des communications de la République sudafricaine (DOC), l'Union internationale des télécommunications (UIT) organise un atelier d'une journée sur le thème "**Gestion écologiquement rationnelle des déchets d'équipements électriques et électroniques**", qui se tiendra au Centre international de congrès de Durban (République sudafricaine), le 9 juillet 2013.

Cet atelier sera précédé d'un autre atelier sur le thème "Lutter contre le spam", qui se tiendra le 8 juillet 2013. Un séminaire conjoint UAT-UIT sur les résultats de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-12) et de la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI-12) aura également lieu les 10 et 11 juillet 2013. Ces manifestations seront elles aussi accueillies par le Département des communications de la République sudafricaine et se tiendront au même endroit.

L'atelier s'ouvrira à 9 h 30. L'enregistrement des participants débutera à 8 heures.

2 Les débats se dérouleront en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur et aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite.

4 L'objectif principal de cet atelier est de présenter un aperçu des bonnes pratiques relatives aux politiques, réglementations et normes internationales visant à améliorer la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). L'atelier portera sur les effets néfastes des DEEE sur l'environnement et la santé humaine, mais sera également l'occasion d'envisager la création d'emplois "verts", la prévention des problèmes de santé liés aux DEEE, la diminution des émissions de gaz à effet de serre ainsi que des mesures d'incitation économique en faveur de la récupération de métaux précieux extraits d'équipements TIC en fin de vie ou en surnombre.

Cet atelier rassemblera d'éminents spécialistes du domaine concerné: décideurs au plus haut niveau, ingénieurs, concepteurs, responsables de la planification, représentants gouvernementaux, régulateurs, experts de la normalisation et autres.

5 Un projet de programme pour l'atelier figure à l'**Annexe 1** ci-après.

6 **Hébergement**: Vous trouverez des précisions sur les hôtels**,** les transports, les demandes de visa et les normes sanitaires sur le site web de l'atelier (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/sound-mgmt/201307/Pages/default.aspx>), qui sera mis à jour à mesure que des modifications seront apportées ou que de nouvelles informations seront disponibles.

7 **Bourses**: Malheureusement, l'UIT ne sera pas en mesure d'accorder des bourses en raison de restrictions budgétaires.

8 **Inscription**: Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/sound-mgmt/201307/Pages/default.aspx>) dès que possible, et **au plus tard le 1er juillet 2013. Veuillez noter que la préinscription des participants aux ateliers se fait exclusivement *en ligne*.**

9 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, en République sudafricaine sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu auprès de l'ambassade de la République africaine dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Vous trouverez le formulaire de demande de visa sur le site: http://[www.dha.gov.za](http://www.dha.gov.za/). (Des renseignements supplémentaires concernant les demandes de visa sont disponibles sur le site web de l'UIT-T: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/sound-mgmt/201307/Pages/default.aspx>.)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

**Annexe**: 1

ANNEXE 1

(de la Circulaire TSB 22)

|  |  |
| --- | --- |
| **8 h 30-9 h 30** | **Enregistrement** |
| **9 h 30-10 h 00** | **Cérémonie d'ouverture** |
| **10 h 00-11 h 00** | **Séance 1 – Les déchets d'équipements électriques et électroniques: un problème complexe** L'industrie électronique a profondément transformé le monde : les produits électriques et électroniques sont désormais omniprésents. La généralisation de l'utilisation d'équipements électriques et électroniques (EEE) a sensibilisé l'opinion aux effets positifs de cette utilisation, tels que la réduction de la fracture numérique, mais aussi aux effets néfastes sur l'environnement et la santé liés à la gestion inefficace des déchets provenant des équipements électriques et électroniques en fin de vie (DEEE ou déchets électroniques).Cette séance dressera un panorama des efforts actuellement déployés pour remédier au problème des déchets d'équipements électriques et électroniques dans le monde.  |
| **11 h 00-11 h 30** | **Pause-café** |
| **11 h 30-13 h 00** | **Séance 2 – Le rôle des politiques et des normes dans la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques****L'UIT présentera, entre autres, les Recommandations UIT-T relatives à la gestion des DEEE, ainsi que la norme relative à un chargeur universel et le Kit pratique sur la gestion des équipements TIC en fin de vie, qui fait partie du Kit pratique de l'UIT sur l'exploitation durable de l'environnement.** Cette séance sera aussi l'occasion de débattre de l'**importance des cadres juridiques et réglementaires pour les questions relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques.** |
| **13 h 00-14 h 30** | **Pause-déjeuner** |
| **14 h 30-16 h 00** | **Séance 3 – Quelles mesures devraient être prises pour la gestion des déchets électroniques?**Des informations inquiétantes font état d'une mauvaise gestion des déchets d'équipements électroniques et électriques dans de nombreux pays, en particulier dans les pays les moins avancés et dans les pays dont l'économie est en transition. L'impact du secteur des TIC sur l'environnement est dû en grande partie aux DEEE et il est indispensable et urgent de prendre des mesures à l'échelle mondiale pour résoudre ce problème, afin de permettre au secteur de tenir ses engagements en faveur du développement durable.Cette séance offrira l'occasion d'envisager les prochaines mesures à prendre concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques. |
| **16 h 00-16 h 30** | **Pause-café** |
| **16 h 30-17 h 00** | **Cérémonie de clôture** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_